



Délibération 2025/32

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET

Séance du 6 juin 2025

Date de la convocation : 02/06/2025
 Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de votants : 12

Date d'affichage : 02/06/2025
 Nombre de présents : 11
 Dont procuration : 1

L'an deux mil vingt-cinq et le six juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Isabelle SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Magalie BILHAC, Estelle BONNIOL, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Christine NOHARET, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL

Absents votants par procuration : Dominique ZARAGOZA (donnée à I.SILHOL),

Absents excusés : Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Éric BONAFE,

A été nommé secrétaire : Bruno CASTES

Objet : MISE A DISPOSITION DU LOCAL 4 BIS PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS

Exposé :

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Considérant la demande de l'association l'Estanquet de mise à disposition d'un local communal pour la mise en place un café associatif,

Considérant que le local de l'ancienne poste est vacant, et qu'il est idéalement situé au centre du village, Considérant qu'une dérogation préfectorale pourrait être demandée pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap,

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à la majorité,

Délibéré :

DECIDE de mettre à disposition à titre gratuit le local situé 4 bis place des Anciens Combattants à l'association l'Estanquet.

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 10 CONTRE : 2 ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
 Le secrétaire, Bruno CASTES

Le Maire, Isabelle SILHOL